

Bonjour chers parents,

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la rentrée et, comme chaque année, on se dit que le temps passe vite ! Vous trouverez, dans ce communiqué, les dates de la remise du 1<sup>er</sup> bulletin. Également, vous retrouverez d'autres informations pertinentes concernant la vie scolaire à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie.

### Dates à retenir

10 novembre : Rencontre de parents en soirée pour la remise du bulletin

11 novembre : Journée pédagogique et remise du bulletin en matinée

14 novembre : Journée pédagogique

7 décembre : Conseil d'établissement, 19 h, École du Ruisseau

9 décembre : Journée pédagogique

20 décembre : Dernière journée de classe 

4 janvier 2023 : Journée pédagogique

5 janvier 2023 : Retour en classe

### Halloween

À du Ruisseau ou Sainte-Marie, des activités fort agréables se sont tenues le 31 octobre dernier à la suite de quelques préparatifs en classe et au service de garde. Petits et grands ont pu se déguiser, parader, entendre des histoires, festoyer avec les monstres, les animaux et autres personnages fantastiques. Merci à tout le personnel et à vous, chers parents, pour votre implication lors de cette fête appréciée des enfants !



### Rencontre de parents pour le 1<sup>er</sup> bulletin

La rencontre liée à la remise du 1<sup>er</sup> bulletin est un moment privilégié pour rencontrer l'enseignant (e) de votre enfant afin de faire le point. Au besoin, un moment supplémentaire pourrait vous être proposé.

Vous recevrez ou avez peut-être déjà reçu une invitation à choisir un moment de rencontre avec l'enseignant (e) de votre enfant. Afin de faciliter ces rencontres, vous aurez à sélectionner des plages horaires.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les orthopédagogues, elles seront disponibles de 16 h à 18 h, le jeudi 10 novembre, et de 8 h 30 à 12 h, le vendredi 11 novembre.

Voici les adresses de courriel pour les joindre.

<b>École du Ruisseau</b> Mélanie Gagnon Alexandra Whitton-Boutin	<a href="mailto:gagnonm86@cssdn.gouv.qc.ca">gagnonm86@cssdn.gouv.qc.ca</a> <a href="mailto:alexandra.whitton-boutin@cssdn.gouv.qc.ca">alexandra.whitton-boutin@cssdn.gouv.qc.ca</a>
<b>École Sainte-Marie</b> Vicky Aubé Élise Laboissonnière	<a href="mailto:vicky.aube@cssdn.gouv.qc.ca">vicky.aube@cssdn.gouv.qc.ca</a> <a href="mailto:laboissonnieree@cssdn.gouv.qc.ca">laboissonnieree@cssdn.gouv.qc.ca</a>

Si les spécialistes (musique, éducation physique et anglais) désirent vous rencontrer pour discuter, ils communiqueront directement avec vous. Cependant, il vous est possible de les rencontrer, sans rendez-vous, aux moments suivants :

<b>Sainte-Marie</b>	<b>du Ruisseau</b>
<b>Benoît Bouchard, musique</b> Local de musique Vendredi 11 nov. de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h	<b>Benoît Bouchard, musique</b> Bibliothèque Jeudi 10 nov. de 16 h à 19 h 30
	<b>Catherine Belleau-Roy, musique</b> Si vous souhaitez la rencontrer, communiquez directement avec elle <a href="mailto:belleauroyc@cssdn.gouv.qc.ca">belleauroyc@cssdn.gouv.qc.ca</a> Elle vous enverra une invitation pour une rencontre virtuelle.
<b>Jérôme Bussière, éducation physique</b> Jeudi 10 nov. de 15 h 45 à 19 h 30 Vendredi 11 nov. de 8 h 30 à 11 h 30	<b>Raymond Carrier, éducation physique</b> Jeudi 10 nov. 17 h 30 à 20 h Vendredi 11 nov. de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 15 h
<b>Catherine Bernier, éducation physique et anglais</b> Jeudi 10 nov. 17 h 15 à 20 h Vendredi 11 nov. 10 h 30 à 12 h	<b>Catherine Bernier, éducation physique</b> Jeudi 10 nov. 15 h 30 à 17 h Vendredi 11 nov. 8 h à 10 h
<b>Joanie Gobeil, anglais</b> Vendredi 11 nov. 8 h 30 à 11 h 30 et 12 h 30 à 14 h 30	<b>Joanie Gobeil, anglais</b> Jeudi 10 nov. 15 h 30 à 19 h 30

## Barèmes pour l'évaluation

En pièce jointe, un document vous expliquant comment votre enfant aura été évalué par son enseignant (e) au cours de la 1<sup>re</sup> étape ainsi que pour les étapes suivantes. Ce sujet avait aussi été abordé à la rencontre de parents à la rentrée.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance avant de venir à la rencontre de parents.



## Prise de médication en milieu scolaire

Si votre enfant a besoin de prendre un médicament à l'école ou au service de garde, vous devez obligatoirement remplir un formulaire à cet effet et le signer. Celui-ci est disponible auprès du service de garde et au secrétariat.

De plus, il est important d'avoir le contenant original, sinon demandez au pharmacien de vous fournir une étiquette supplémentaire de la prescription ou assurez-vous d'avoir la prescription portant la signature du médecin ou du pharmacien.

Sinon, vous pouvez vous déplacer vous-mêmes à l'école afin de l'administrer à votre enfant.

Nous vous remercions de votre compréhension. Il en va de la sécurité de votre enfant et de ceux qui l'entourent.

## Octobre et novembre : la propreté dans notre milieu

À cinq reprises cette année, les élèves ainsi que le personnel de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie seront invités à travailler un comportement ciblé le temps d'une période donnée. Par exemple, le comportement attendu pour la période d'octobre et novembre est « La propreté dans notre milieu ». L'idée est de se donner des moyens afin de conserver un milieu scolaire qui soit à la fois sain et sécuritaire où il fait bon vivre.

À la fin de chaque période prévue, un élève de chaque classe se verra remettre un méritas pour reconnaître son engagement en lien avec le comportement ciblé. À cela s'ajoutent des méritas « Meilleure version de toi-même » remis par l'école, par un ou une spécialiste et un autre par le service de garde.

## Surveillance et autobus

À l'École Sainte-Marie : **la surveillance débute à 7 h 50** puisqu'avant cette heure, la cour est **réservée aux enfants fréquentant le service de garde** seulement.

À l'École du Ruisseau : aucun enfant ne doit se trouver sur les terrains de l'école **avant 7 h 40 ou après 15 h 15. Il est strictement interdit pour les élèves de circuler entre les autobus, et ce, même avec leur parent.** Les extrémités de l'école sont les endroits les plus sécuritaires pour faire circuler les élèves.

L'idéal est de laisser votre enfant venir à l'école à pied ou en autobus. Si toutefois vous reconduisez votre enfant à l'école, **nous vous demandons de le laisser descendre du bon côté de la rue en étant très prudents aux alentours de l'école.**

À l'École du Ruisseau, **en aucun temps** votre voiture ne doit être stationnée devant l'école ou dans la zone débarcadère.

Merci de votre vigilance supplémentaire étant donné la zone de travaux.

## Conseil d'établissement (CÉ)



### Le conseil d'établissement d'une école, c'est quoi ?

Ce sont des parents d'élèves élus, du personnel de nos écoles ainsi que la direction qui se rencontrent durant l'année scolaire pour discuter et établir certaines règles propres à l'école de vos enfants. Ils sont les représentants de l'école, ils sont là pour vous entendre et apporter vos points de discussions à la table. Vous êtes toujours les bienvenus pour faire état d'une situation ou pour apporter des suggestions. Il suffit de communiquer votre intention à l'avance en écrivant un courriel à l'adresse suivante : [ste-marie@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:ste-marie@cssdn.gouv.qc.ca).

## Vêtements de rechange

La neige est à nos portes ! Prévoyez des vêtements de rechange (intérieur et extérieur) pour le confort de vos enfants. Nous sortons jouer à l'extérieur tous les jours, et ce, à plusieurs reprises. Il est donc important d'être bien au chaud et au sec pour le plaisir de tous !



## Fermeture du service de garde lors de tempête préventive ou de force majeure (bris d'eau, panne de courant, etc.)

Advenant l'annonce à la radio ou à la télévision de la fermeture de l'école pour les élèves, vous devez vérifier si le service de garde est ouvert ou fermé en téléphonant au service de garde (un message téléphonique sera enregistré).

La politique du centre de services scolaire prévoit 2 types de fermetures d'école lors d'une tempête hivernale. Lors d'une tempête importante, l'école et le service de garde seront fermés. Lors d'une fermeture dite « préventive », l'école est fermée pour les élèves, mais le personnel étant au travail, le service de garde sera ouvert **pour les utilisateurs**.

Pour connaître le type de fermeture, voici les options qui s'offrent à vous :

- \* Consulter le [site Internet](#) du CSSDN
- \* Consulter la [page Facebook](#) du CSSDN
- \* Écouter la radio ou regarder à la télévision
- \* Appeler le [service de garde](#) pour prendre le message enregistré.

## Absences lors des journées de classe

En cas de voyage pendant les jours de classe, l'enseignant n'est pas tenu de fournir de planification, de travaux ou de faire de la récupération pour les notions manquées pendant cette période. Il appartient à l'élève et ses parents de rattraper le temps perdu au retour.

## Épreuves du ministère de l'Éducation pour les élèves de 4<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année

4 <sup>e</sup> année	Juin 2022	
Français lecture	30 mai	
Français écriture	6, 7, 8 juin	
6 <sup>e</sup> année	Janvier 2022	Juin 2022
Français lecture	11 janvier	30 mai
Français écriture	12 et 13 janvier	31 mai et 1 <sup>er</sup> juin
Mathématique	17, 18, 19 janvier	6, 7, 8 juin

L'école tient à sensibiliser les parents concernant la présence aux examens.

L'enfant doit obligatoirement se présenter à ses examens. Une absence à un examen du Ministère ou à un examen du centre de services scolaire peut être motivée par la direction pour les raisons suivantes :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Mortalité d'un proche parent
- Convocation à un tribunal
- Délégation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale, telles qu'une compétition sportive ou musicale, etc.

### Projet d'agrandissement de l'École du Ruisseau

Les travaux vont bon train ! Tout comme nous, vous prenez sans doute plaisir à voir la structure se modifier. Actuellement, nous sommes dans le choix du mobilier pour les nouvelles classes, les locaux multifonctions de la nouvelle partie et des locaux qui auront une nouvelle vocation. Saviez-vous que le gymnase actuel deviendra un espace pour le service de garde et le personnel ? Des locaux polyvalents pour vivre des projets stimulants, quoi de mieux !



*Nous vous souhaitons de belles rencontres avec les enseignants dans quelques jours !*

*Marylène Bourget*  
Directrice

*Lyse Saint-Pierre*  
Directrice adjointe